

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 23 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Maryline NIVET, Françoise GALLOUET, Béatrice REDON, Françoise HURSON, Amandine ANDRE

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Michaël BAUDET, Jean-Louis SENECHÉAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Christophe MINAUD

Absents excusés Messieurs Hubert HILLION (pouvoir donné à Guillaume HAMON), Jean-Pierre REGNAULT (pouvoir donné à Amandine ANDRE)

Mesdames Malorie MEHEUST (pouvoir donné à Christian KERAUTRET), Laura BLEVIN (pouvoir donné à Angélique STEUNOU), Isabelle ETIEMBLE, Catherine PEPIN, Valérie TRAISSAC (pouvoir donné à Françoise HURSON), Marie-Noëlle MORISE (pouvoir donné à Jean BELLEC), Marion BOUCHEVREAU (pouvoir donné à Christophe MINAUD)

Secrétaire Madame Maryline NIVET

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

MOTION : AXE DE CONTOURNEMENT SUD DE SAINT-BRIEUC

Le Conseil Municipal de Langueux, réuni en séance le 23 Mai 2023, sous la présidence de Richard HAAS, Maire, a pris connaissance de la décision unilatérale du Conseil Départemental des Côtes d'Armor d'abandonner le tracé initial de l'axe de contournement Sud pour la section Plaines-Villes/Sépulcre et d'envisager un nouveau tracé. Le Conseil Municipal de Langueux :

Exprime sa profonde déception et son incompréhension quant à l'abandon du dernier tronçon reliant les Plaines-Villes au Sépulcre.

Ne peut accepter le projet alternatif tel que proposé, qui n'a fait l'objet d'aucune étude préalable ni d'aucune concertation.

Rappelle les objectifs principaux du projet initial : désengorger la RN12, améliorer la desserte du territoire de l'ex Sud Goëlo, de Leff Armor Communauté, et des communes du Sud de Saint-Brieuc Armor Agglomération, favoriser et valoriser les espaces de développement économique (Zoopôle, les Châtelets, Plaines-Villes...).

Rappelle que le tracé initial en 2x2 voies a été adopté à l'unanimité lors de la séance du Conseil Départemental des Côtes d'Armor le 25 Juin 2018.

Affirme sa solidarité et son soutien envers les communes directement impactées par le trafic accru de ces dernières années.

Souhaite qu'une concertation ait lieu entre les différentes parties prenantes et financières du projet, à savoir le Conseil Départemental et Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Souligne l'expression unanime des Maires de Saint-Brieuc Armor Agglomération sur la nécessité de finaliser l'axe de contournement Sud sur le tracé initial Plaines-Villes/Sépulcre.

Demande la finalisation de l'axe de contournement Sud sur le tracé initialement prévu Plaines-Villes/Sépulcre.

Cette motion, mise aux voix, est ADOPTÉE à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Christophe MINAUD et son pouvoir Marion BOUCHEVREAU et Yann SOULABAIL, contre de Françoise HURSON et son pouvoir Valérie TRAISSAC, Jean BELLEC et son pouvoir Marie-Noëlle MORISE, Amandine ANDRE et son pouvoir Jean-Pierre REGNAULT).